

Comment inscrire votre enfant sur la liste d'attente

des crèches communales de Jette ?

1. Consultez la nouvelle procédure d'inscription via le lien :
<http://www.jette.irisnet.be/fr/a-votre-service/petite-enfance-1/inscription-en-milieu-daccueil-communal>
2. Rendez- vous sur le site : www.irisbox.irisnet.be
Nous vous conseillons d'utiliser un navigateur récent comme: Google Chrome, Mozilla Firefox, Microsoft Edge ...

3. Cliquez sur l'onglet « Famille / Enfants »



4. Sélectionnez le choix de la commune : « A.C Jette »



5. Cliquez sur demander « Inscription sur liste d'attente en crèches communales »

Inscription sur liste d'attente en crèches communales

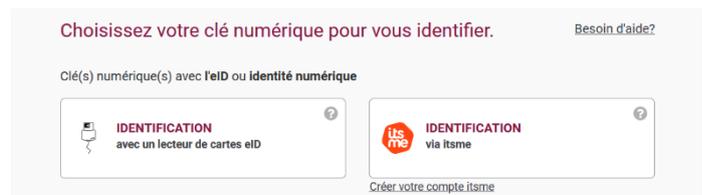


Apparaît dans les thèmes :



Demander >

6. Vous devez alors vous identifier à l'aide d'un lecteur de carte d'identité ou de l'application « Itsme »



7. Complétez les données du demandeur

Inscription sur liste d'attente en milieu d'accueil ✓

En cas de grossesse multiple, veuillez faire une inscription par enfant.

Données du demandeur

1 sur 2

N° de registre national Date de naissance

Nom Prénom

Rue Numéro Boite

Code postal Commune

* Email * Téléphone / GSM

Précédent Suivant

8. Sélectionnez ensuite choix de la démarche : inscription sur liste d'attente en crèches communales.

En cas de grossesse multiple, veuillez faire une inscription par enfant.

Données du demandeur

Choix de la démarche

2 sur 3

* Sélection de la démarche

Inscription sur liste d'attente en crèches communales (Uniquement valable pour une nouvelle demande d'inscription)

Maintien d'inscription sur liste d'attente

Confirmation de naissance

Demande de modification

Précédent Suivant

Fermer Enregistrer Envoyer

9. Complétez le formulaire et appuyez sur le bouton envoyer à la dernière page du formulaire pour finaliser votre demande.

10. Votre demande sera traitée le vendredi qui suit :

- Si votre dossier est **en ordre** vous recevrez un numéro de dossier de 4 chiffres.
- Si votre dossier est **incomplet**, vous devez nous fournir les informations demandées dans le mail.
- Si votre dossier est **refusé**, la raison sera indiquée dans le mail.

**Pour toutes questions liées aux inscriptions veuillez contacter le service Petite enfance & Famille :
le mardi matin uniquement, de 09h30 à 11h30, au 02/422.31.38
Nous ne traitons pas les demandes par mail.**